



# Rencontre annuelle 2023

## Résumé des ateliers

### Environnement favorable à la participation des jeunes

#### Atelier 6 : Pratiques et réseaux de jeunesses et d'éducation populaire

Animé par Cnajep et Scouts et Guides de France

#### **Etats des réflexions sur la place des jeunes dans les organisations**

Les associations d'éducation populaire pose une réflexion sur la place des jeunes qui sont au cœur de leur action même si ce questionnement ne se traduit pas toujours pas une forte inclusion des jeunesses.

Pour aboutir, les organisations peuvent s'interroger sur les différents degrés d'inclusion des jeunes et ainsi mieux cibler leur action :

- Adopter une stratégie pour informer, concerner, sensibiliser et impliquer les jeunes, incluant :
  - o Des animations qui permettent aux jeunes de comprendre l'action portée par l'association ;
  - o Des premiers contacts favorisant la sensibilisation par les pairs qui ont de l'ancienneté dans l'association ;
  - o Des communiqués et un accueil mieux ciblés pour les jeunes.
- Consolider l'engagement des jeunes dans la durée
  - o Organiser des formations pour les jeunes au fonctionnement de l'association, et à la vie associative globale ;
  - o Impliquer les jeunes dans le temps de préparation des instances, au moins intermédiaires, et à la gouvernance à terme ;
  - o Assurer l'éducation et la transmission par les pairs via du tutorat entre nouveaux·lles et ancien·ne·s dans l'organisation ;
  - o Valoriser et instaurer des autodiagnostic autour des compétences et de potentielles formations plus techniques.
- Instituer la place des jeunes dans la gouvernance
  - o Renouveler régulièrement la place des jeunes dans les instances de décision ;
  - o Mettre en place un vrai fonctionnement statutaire qui introduise des jeunes dans les instances.

#### **Bonne pratique aux Scouts et Guides de France : les conseils de jeunes**

Ces conseils de jeunes ont été développés avec une approche ECSI, prioritaire dans le projet éducatif de l'organisation.

Ce dispositif adapté en fonction des tranches d'âge des jeunes est mis en place à l'échelon territorial lors des assemblées générales pour acter la légitimer des jeunes comme artisans du monde via un accompagnement continu.